

PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Arbitres

Réunion du bureau de la CRA

Réunion du : Mardi 29 Septembre 2020
Présidence : M. CAZALI Jean-Marie
Présent(s) en audioconférence : MM PELE Cédric (Comité directeur) – FLORIO Frédéric – GIORGETTI Valentin
Assiste(nt):

1- RESERVE TECHNIQUE: COUPE GAMBARDELLA DU 26.09.2020:

Le bureau de la CRA a étudié le dépôt de réserve du SC Bastia concernant la rencontre de coupe Gambardella du 26/09/2020 - SC Bocognano / SC Bastia.

En conséquence :

- Les réserves ne sont pas recevables sur la forme car celles-ci n'ont pas été déposées suivant l'article 146 des Règlements Généraux.
- De plus, il s'agit d'un fait de jeu dont la décision n'appartient qu'à l'arbitre de la rencontre.

2- SANCTION NON-DESIGNATION:

La CRA a sanctionné d'<u>un week-end de non-désignation</u> MM. **Jean-François MASSIANI** et **Loris DE SILVIO** (week-end du 03 et 04 Octobre) pour manquement à leurs devoirs envers la Commission de Discipline.